

6^{ème} colloque du Master de Finance d'Entreprise du CNAM

Conférence – débat

sur

Financiers et micro-crédit : logique philanthropique et / ou financière ?

Le jeudi 22 novembre 2007, de 14h00 à 18h00

Au Conservatoire National des Arts et Métiers - 292, rue Saint Martin - 75003 Paris

Métro : Arts et Métiers ou Réaumur-Sébastopol



Sous le parrainage du Cabinet de Martin Hirsch

Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté



*Le 03 octobre dernier, la ministre du Logement et de la Ville, Christine Boutin, et le haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch, ont présenté une communication sur le **plan national d'action pour l'inclusion**.*

Le gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire la pauvreté d'un tiers en cinq ans en mettant en œuvre trois grandes priorités d'action :

- 1.- Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.*
- 2.- Intervenir pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.*
- 3.- Développer l'offre de logement social et d'hébergement.*

Plusieurs rendez-vous au cours de l'année 2008 marqueront l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion :

► *le comité interministériel de lutte contre l'exclusion sera réuni au cours du 1^{er} semestre 2008 ; il sera précédé d'une conférence nationale de prévention et de lutte contre l'exclusion, ainsi que de conférences territoriales et thématiques ;*

► *la France organisera à l'automne, dans le cadre du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, la septième table ronde européenne sur le thème : « Pauvreté : pour une stratégie intégrée d'inclusion sociale » ;*

► *la France proposera l'adoption d'une recommandation du Conseil de l'Union européenne sur l'inclusion active dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.*

La France donnera dans ce cadre une nouvelle impulsion à la stratégie que l'Union européenne avait adoptée en 2000 pour éradiquer la pauvreté sur le sol européen. Elle militera notamment pour l'adoption d'objectifs chiffrés en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans un monde où plus de deux milliards d'hommes gagnent moins de deux dollars par jour, le micro-crédit permet aux populations les plus pauvres d'accéder aux services financiers et de sortir de l'exclusion. Le micro-crédit représente un instrument à part entière qui a fait ses preuves dans l'aide aux très pauvres. Aussi nous a-t-il semblé opportun d'en faire l'objet de ce colloque en y associant les acteurs financiers impliqués afin de mieux comprendre leurs motivations dans cette aide au développement économique des exclus du système bancaire classique.

Organisation du colloque :

Le colloque, organisé de 14 h à 18 h, doit permettre aux intervenants sélectionnés d'échanger au cours de trois tables rondes, d'environ une heure chacune. Le type de présentation devra être déterminé en collaboration avec les orateurs, les organisateurs et les modérateurs.

Des temps d'échanges avec le public sont prévus à la fin de chaque table ronde pour une série de questions-réponses. Un buffet conclura ce colloque et permettra aux intervenants et à l'assistance d'échanger sur le thème du colloque, de manière plus conviviale, autour de quelques bulles...

Introduction avec **Emmanuelle Wargon**, Directeur de cabinet de Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.

Existe-t-il un seul modèle de micro-crédit ?

Présentation générale du micro-crédit et des différentes pratiques mondiales par des acteurs de terrain de la micro-finance. Comment se répartissent les flux au niveau mondial ? Quelles sont les pratiques selon les pays ? Quelles sont les différences de sensibilité des comportements d'épargne ?

Avec la participation de :

- **Pascale Lacombrade**, Responsable micro-finance de la Société Générale,
- **Solène Morvant**, Chargée de mission de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde,
- **Marc Nabeth**, Consultant Assurance/Micro-assurance chez CGSI Consulting et Chercheur associé à l'Institut Thomas More,
- **Paul Durand**, Responsable Communication de la Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement,

Investissement Socialement Responsable (ISR) et micro-crédit : ressemblances / dissemblances. Le micro-crédit : une nouvelle approche du risque financier ? De nouveaux outils d'analyse ? De nouvelles méthodes d'allocation ?

Outils d'évaluation du risque ? Comment se différencient les Institutions de Micro Finance (IMF) entre elles ? Quelle est la méthode (critères de notation retenus) par les fonds d'investissement dans le choix / la sélection des IMF ? Quand vient leur tour de lever les fonds, comment « vendent »-ils l'investissement aux épargnants ?

Avec la participation de :

- **Julien Antelin**, Responsable micro-finance de HSBC Private Bank,
- **Emmanuel de Lutzel**, Responsable micro-finance de BNP Paribas,

- **Samuel Clause**, Directeur Unité Financement de PlaNet Finance,
- **Julie Hubert-Moulin**, Investment Analyst de BlueOrchard Finance,
- **Nicole Notat**, Présidente de Vigeo.

Le micro-crédit a-t-il sa place dans un pays développé ou auprès d'une population « bancarisable » ?

Limites du micro-crédit. L'objectif du micro-crédit de donner la priorité à l'aide au développement est-il compatible avec une forte rentabilité ? Peut-il ou doit-il devenir un produit financier comme les autres ? Les organismes de micro-crédit doivent-ils se retirer des marchés ou secteurs lorsque le secteur privé (banques, assurances....) est en mesure de les remplacer ? Quels seraient alors les critères et les moyens de transition ?

Avec la participation de :

- **Patrick Sapy**, Directeur des Partenariats et du Développement de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique,
- **Philippe Guichandut**, Directeur Général du Réseau Européen de la Microfinance,
- **Pervenche Berès**, Présidente de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen,
- **Georges Gloukoviezoff**, Chercheur à l'Université Lyon II,
- **Francis Carpenter**, Directeur Général du Fonds Européen d'Investissement.

Conclusion avec **Philippe Ratte**, Représentant du Directeur Général de l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

Missions de l'AFICNAM

L'AFICNAM est une association type « Loi 1901 » rassemblant les auditeurs et diplômés des deux options du **Master de Sciences de Gestion - spécialité Finance d'Entreprise** - du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Cette association a pour vocation de :

- Favoriser les échanges entre ses 300 adhérents et le corps enseignant
- Promouvoir le Master auprès des entreprises, institutions financières, cabinets de recrutement
- **Et aussi... organiser un colloque annuel**

Nos dernières manifestations :

Colloque 2003 :

« **ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS : ALIBIS OU GENDARMES ?** »

Avec la participation de :

M. Daniel Lebègue (Président du Conseil de Surveillance de CDC IXIS),

M. André Lévy-Lang (ancien Président du Groupe Paribas),

M. Michel Rouger (Président honoraire du Tribunal de Commerce de Paris).

Colloque 2004 :

« **NORMES IAS/IFRS : ACCORDS / DESACCORDS ?** »

Avec la participation de : **M. Jean-François Théodore** (Président d'EURONEXT),

M. David Damant (Membre de l'IAS Board),

M. Edouard Salustro (Président Fédération Européenne des Experts Comptables),

M. Antoine Bracchi (Président du Conseil National de la Comptabilité).

Colloque 2005 :

« **LEVERAGE BUY-OUT VOULU OU PAR DEFAUT : UN NOUVEAU MODELE DE CORPORATE GOVERNANCE** »

Avec la participation de :

M. Gonzague de Blignières, Président de Barclays Private Equity France et Président de l'AFIC.

M. Guy Zarzavatdjian, Directeur Général de 3i France.

Colloque 2006 :

« **CONVERGENCE TELECOMS-MEDIAS-INTERNET : LOGIQUE INDUSTRIELLE OU LOGIQUE FINANCIERE ?** »

Avec la participation de :

M. Nicolas CURIEN (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes),

Mme Anne Perrot, Vice-présidente du Conseil de la Concurrence.

Et pour objectifs :

- Informer sur les sujets d'actualité qui ont un lien avec la sphère financière,
- Faire ressortir les problématiques théoriques et pratiques,
- Rencontrer des professionnels et échanger avec eux,
- Faire part de l'expérience de cadres financiers de ses adhérents pour débattre des enjeux et des perspectives,
- Débattre avec les meilleurs professionnels de cette niche de marché,
- Favoriser les échanges entre professionnels de la Finance, d'une part, et les diplômés du CNAM, d'autre part, afin de promouvoir le Master de Finance d'Entreprise auprès du monde professionnel,
- Animer le réseau des diplômés pour garder le contact et continuer la dynamique de réseau.

Comité éditorial du colloque 2007

- Denis Dubois, Directeur du Master Finance d'Entreprise du CNAM, mention Stratégie et Expertise Financières
- Gaëlle Bourillet, Présidente de l'AfiCnam
- Nathalie Lopes, Vice-Présidente en charge du colloque

Contacts en charge du colloque

- **Nathalie Lopes** (06 61 49 09 13 / lopesnathalie@hotmail.fr)
- **Laurent Delcamp** (06 65 45 81 88 / ldelcamp@yahoo.fr)

La micro-finance en quelques mots...

On entend par micro-finance l'offre de services financiers (crédit, épargne, assurances, etc.) aux populations pauvres, exclues du système financier.

Sans revenu et sans propriété, ces populations ne sont pas en mesure d'offrir des garanties bancaires, et sont donc en général « oubliées » des institutions financières et des banques.

L'accès aux services financiers et le développement de la micro-entreprise font partie des grands piliers du développement durable (au côté de la Démocratie, de l'Education et des infrastructures).

La Banque Mondiale a recensé 7 000 institutions de micro-finance, au service de 16 millions de pauvres. Le nombre de bénéficiaires est estimé à 500 millions (sur les 3 milliards de personnes pauvres).

L'Asie et le Pacifique totalisent 83 % des comptes ouverts dans les pays en développement, soit l'équivalent de 17 comptes pour 100 habitants. Au Cambodge, cela concerne 400 000 personnes, et 18 000 nouveaux comptes sont ouverts chaque année au Kenya. Toutefois c'est en Amérique Latine et en particulier en Bolivie que le système connaît un essor formidable, ce pays apparaît comme un des pays les plus avancés et les plus compétitifs de la micro-finance.

Le 13 octobre 2006, le prix Nobel de la Paix a été conjointement attribué à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank. « Une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté », a déclaré Ole Danbolt Mjoes, le Président du Comité Nobel.

Le microcrédit permet à des femmes et des hommes démunis de démarrer une petite activité génératrice de revenus : une micro-entreprise. Le prêt est ensuite remboursé grâce aux revenus de cette entreprise. Ce service d'épargne sécurisé permet aux populations les plus pauvres d'assurer un avenir à leur famille, et avec la microassurance, l'épargne protège des chocs externes (catastrophes naturelles, crises macro-économiques) des populations qui y sont le plus souvent les plus sensibles

La micro-finance se développe depuis près de 30 ans, à l'initiative d'Organisations Non Gouvernementales (ONG). On compte aujourd'hui comme principaux acteurs du secteur :

- Les Institutions de Micro-finance (IMF) : Elles sont le plus souvent l'initiative de communautés locales et sont créées avec le soutien d'Agences de Coopérations Internationales et d'ONG internationales. En France, des organisations comme le GRET, le CIRAD ou l'IRAM, ont participé à la création de nombreuses IMF. Aux Etats Unis, des réseaux comme ACCION, Opportunity International ou FINCA ont participé à la création de ces IMF, avec des financements venant de la coopération Internationale. On estime en 2004 le nombre de clients de ces institutions à plus de 500 millions de personnes ;
- Les banques publiques et les banques de développement nationales : de plus en plus impliquées dans ce secteur, les institutions publiques nationales jouent souvent le rôle de « financier » des institutions de microfinance. Au Mali, une Institution comme la BNDA (Banque Nationale de Développement Agricole) finance près de 80% des IMF, au Mexique des Institutions comme FIRA ou Financiera Rural refinance un grand nombre d'IMF. Parfois les banques publiques développent directement une activité de micro-finance, comme l'a fait par exemple BancoEstado au Chili (c'est en 2005 un des tous premiers programmes de microfinance d'Amérique Latine avec plus de 150 000 clients) ;
- Les banques commerciales : Elles aussi de plus en plus présentes dans ce secteur, les banques Commerciales ont un rôle à jouer à plusieurs niveaux. Elles peuvent appuyer les IMF, soit en les refinancant soit en leur apportant un appui technique - c'est le cas par exemple en Inde de la seconde banque Commerciale du Pays : ICICI. Elles peuvent aussi directement développer leur propre activité de Microfinance comme l'ont fait Financial Bank via sa filiale FINADEV au Bénin et BanColombia via MicroEmpresarios en Colombie ;
- Les bailleurs de fonds : Coopération Bilatérale (USAID, AFD, KFW, DFID) Coopération Multilatérales (Commission Européenne, Nations Unies, Banque Mondiale, banques régionales de développement) l'ensemble des bailleurs de fonds est actif dans le développement du secteur et apporte son soutien au développement du secteur.

Un exemple particulier : La Microfinance et les banques

L'INTRODUCTION DES BANQUES SUR LE SEGMENT DE LA MICRO-FINANCE (« DOWNSCALING ») : UNE OPPORTUNITE DE MARCHE POUR LES BANQUES

En 2005, près de 80 % de la population mondiale n'a pas accès aux services financiers. Or, d'après les Nations Unies plus de 500 millions de personnes gèrent une micro ou petite entreprise rentable et pourraient, si elles avaient accès au crédit, développer leur activité génératrice de revenus.

D'après les dernières statistiques du MicroCredit Summit en 2004, près de 80 millions de personnes ont accès à des services de micro-finance. Le plus souvent ces services sont disponibles grâce à des institutions spécialisées dans la micro-finance qui proposent des produits et services financiers adaptés aux pauvres.

Malgré le marché que représentent potentiellement ceux qui n'ont pas accès au système bancaire classique, les banques et institutions financières traditionnelles sont réticentes à s'engager dans la micro-finance, considérée parfois comme une activité charitable. Pourtant, la micro-finance se révèle une activité à la fois efficace socialement et rentable financièrement quand elle est bien gérée.

Prenant en considération cette double efficacité sociale et financière, un certain nombre de banques commerciales a mis en place des opérations de micro-finance directement en appuyant des IMF existantes ou indirectement à travers des opérations de downscaling. Ces opérations de micro-finance peuvent être proposées par les banques et institutions financières de la façon suivante :

Indirectement :

- Appui technique auprès d'une Institution de Micro-finance (IMF)
- Refinancement d'IMF
- Prise de participation dans une IMF.

Directement :

- Création d'une ligne de service, d'un segment de clientèle « Micro-finance » au sein de la banque ou de l'institution financière
- Création d'une filiale dédiée à la micro-finance

Le plus souvent comme les exemples suivants le montrent les banques disposent d'un avantage concurrentiel clé dans le domaine de la micro-finance :

- Un réseau existant
- Un accès au financement facilité

Quelques exemples de downscaling en micro-finance :

Bancolombia

Première banque de Colombie Bancolombia compte aujourd'hui près de 600 agences à travers le pays. Le Programme « Emprededor » naît en 2003 et a pour but d'offrir aux micro-entrepreneurs colombiens des opportunités de financement. Le premier micro-crédit est effectué en mars 2004. Fin avril 2005, le programme compte plus de 3 800 clients actifs, et un portefeuille de plus de 8 800 millions de pesos (+/- 3 millions d'euros). D'ici 2010, ce programme prévoit de multiplier par cinq ses clients et par six son portefeuille, pour cela PlaNet Finance a initié un programme d'assistance technique pour soutenir cette opération de downscaling.

Finadev SA

Financial Bank est une banque régionale basée dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest. Financial Bank est spécialisée dans le financement des PME/PMI, des opérations de commerce international et depuis 2000 dans les crédits sociaux à travers sa filiale Finadev.

Finadev tout d'abord guichet commercial de la Financial Bank a été créé en 1998. Finadev devient une filiale spécialisée dans la micro-finance en 2000 avec l'aide de partenaires internationaux tels que la SFI et le FMO.

En 2004, Finadev SA possède un encours de prêts de 6,8 millions d'euros et 11 147 emprunteurs actifs. Les produits proposés visent plusieurs types de clientèles : crédits solidaires aux groupes de commerçants, crédits sociaux à des groupes de salariés, crédits individuels aux micro-entreprises, crédits de campagne de fin d'année et crédits scolaires. PlaNet Finance a apporté son appui à FINADEV avec son équipe de rating.

Unibanco

Troisième banque privée brésilienne, créée en 1924 s'inscrit dans la micro-finance depuis plus de 5 ans. Dès décembre 2000, Unibanco prend une participation dans la société de crédit à la consommation Fininvest jusqu'à en être aujourd'hui propriétaire à 100 %. Fininvest est l'une des plus grandes sociétés de crédit à la consommation au Brésil. A travers Fininvest, Unibanco prend une participation majoritaire dans la société Microinvest S.A, société issue de la transformation de l'ONG RioCred en 2001. En cinq ans d'activité, 4800 micro-entrepreneurs ont reçu près de 7 millions de réais. PlaNet Finance appuie Microinvest à travers plusieurs programmes d'assistance technique (enquêtes de marché, études d'impact,...).